

CHANTS DE NOS CÉLÉBRATIONS

1.- Gloire à Dieu

Ref : Gloire à Dieu, au plus haut des cieux,
Paix sur terre aux hommes qu'Il aime.
Gloire au Dieu Très haut éternellement!

2.- Tu as connu la mort

Ref : Tu as connu la mort, Tu es ressuscité
Et tu reviens encore Pour nous sauver.
Tu as connu la mort, Tu es ressuscité
Viens, Seigneur, Nous t'aimons,
Viens Seigneur, nous t'attendons.

PARTAGE D'ÉVANGILE

Ouvrir ensemble une page d'évangile, s'en nourrir, pour l'actualiser et en vivre.

QUAND : mardi 3 février (*une fois par mois*)

HEURE : 19h15 à 20h30

LIEU: Salle Sainte Famille (entrée à l'arrière du presbytère # 4
Bienvenue à tous!

L'évangélisation fondamentale (kérygme) avec une méthodologie active-participative.



Faites l'expérience du salut de Dieu par une rencontre personnelle avec Jésus ressuscité et une nouvelle effusion de l'Esprit Saint qui nous fait naître à nouveau afin de vivre comme fils et filles de Dieu et héritiers de son Royaume.

Session : Vie Nouvelle

Dates : Samedi 22 février et 8 mars 2014 de 8h30 à 16h30

Salle communautaire (sous-sol de l'église Saint-Maxime)

Inscriptions : (450) 973-4242

Bienvenue à tous les baptisés

EUTHANASIE ET SUICIDE ASSISTÉ

À la suite de notre rencontre de lundi dernier, sur ce sujet capital :

- 1- vous trouverez à l'arrière de l'église de la documentation sur le sujet (quantité limitée);
- 2- autres documentation abondante sur les sites internet suivants :
 - Diocèse de Montréal.
<http://diocesemontreal.org/actualite/dossiers-speciaux/vie-et-liberte>
 - Vivre dans la Dignité www.vivredignite.com
 - Collectif de médecins du Refus médical de
<http://refusmedical.blogspot.ca>
 - Organisme catholique pour la vie et la famille. www.ocvf.ca

Assemblée des évêques catholiques du Québec

Oui aux soins palliatifs accessibles à tous, mais non à l'euthanasie présentée sous le nom d'«aide médicale à mourir».

Nos députés seront bientôt appelés, à l'Assemblée nationale, à voter sur le projet de loi 52. Ce projet de loi, s'il était adopté, légaliserait l'euthanasie sous l'appellation d'« aide médicale à mourir ». L'acte de donner la mort serait considéré au Québec comme un «soin» qui pourrait être offert et «administré» aux malades en fin de vie.

Ce projet de loi ne doit pas être adopté.

Donner la mort à un malade, ce n'est pas le soigner. Donner une injection mortelle, ce n'est pas un traitement. L'euthanasie n'est pas un soin.

Nous avons déjà le droit de refuser l'acharnement thérapeutique. Nous avons déjà le droit de ne pas voir notre vie prolongée artificiellement en étant branchés à toutes sortes d'appareils. C'est un acquis : nous n'avons pas besoin d'une nouvelle loi pour l'assurer. Ce dont il est question dans le projet de loi 52, c'est de permettre aux médecins causer directement la mort. Cela irait à l'encontre des valeurs humaines les plus fondamentales et contredirait le but même de la médecine : donner la mort à un patient n'est pas un geste médical.

Ce qu'il nous faut, au Québec, C'est une véritable aide aux mourants, et non l'euthanasie redéfinie par une loi comme «aide médicale».

Une véritable aide aux mourants, c'est aider la personne qui arrive à la fin de son existence à vivre avec humanité et dignité cette étape ultime de sa vie. C'est lui fournir tout le soutien possible en employant les meilleurs moyens disponibles pour soulager sa souffrance, en l'entourant d'affection et de tendresse et en l'aidant à faire sereinement les adieux, les réconciliations, les bilans de vie et les détachements nécessaires. C'est aussi, si elle y consent, lui présenter l'amour, la miséricorde et le pardon de Dieu, et lui offrir le réconfort spirituel de la foi et de l'espérance en la vie éternelle.

*Le Comité exécutif de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec,
Au nom de l'Assemblée*

Mgr Pierre-André Fournier, archevêque de Rimouski, président

Mgr André Rivest, évêque de Chicoutimi, vice-président

Mgr Louis Dicaire, évêque auxiliaire à Saint-Jean-Longueuil

M. le cardinal Gérald Cyprien Lacroix, archevêque du Québec

Mgr Christian Lépine, archevêque de Montréal

Mgr Gilles Lussier, évêque de Joliette

Mgr Dorylas Moreau, évêque de Rouyn-Noranda

Mgr Yvon-Joseph Moreau, évêque de Sainte- Anne-de-la-Pocatière

23 janvier 2014

FÉVRIER CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES

Sam 1^{er} fév 16h30	Gérald Bastien ----- Offrandes aux funérailles Simone Lacasse Courville ----- Sa famille
Dim 2 fév 10h30 <i>Présentation du Seigneur au Temple</i>	Damien St-Laurent ----- Son épouse Micheline Gaetan Diodate ---- Denise et Lucien Pietrantonio
Lun 3 fév 16h30	Remerciement à la Vierge ----- Mme Turmel
Mar 4 fév 8h30	Léon (58 ^e anni) ----- Sa fille Lorraine Brunelle ---- Offrandes aux funérailles
Bellerive • 10h00	Monique Joannette ----- Ghislaine et Lucille
Mer 5 fév 16h30 <i>Sainte Agathe</i>	Pauline Boire ----- Sa belle-sœur Rachel
Jeu 6 fév 8h30 <i>St Paul Miki</i>	Lionel de Montigny ----- Parents et amis Jeannie Boucher ----- Micheline Geoffrion
Ven 7 fév 16h30	Marie Labrèche ----- Pierre Ciotola
Sam 8 fév 16h30	Ginette Dupras ----- Offrande aux funérailles Marie Paule Dénomme ----- Parents et amis
Dim 9 fév 10h30 <i>5^e dimanche ordinaire</i>	Viviane Crête ----- Sa famille Remerciement St-Antoine ---- Margot Boucher
*À la résidence l'Éden • au Club social, 3 place Belle Rive	

VOS OFFRANDES

Quête : 890 \$

Quête Manoir des Iles : 164 \$

Sœurs M. Christ-Roi : 158 \$

Villagia : 148 \$



Quête Belle Rive : 137 \$

Dîme : 120 \$

Lampions : 144 \$

HEURES D'OUVERTURE DE L'ÉGLISE

Mardi et jeudi, de 8h00 à 10h00; (chapelet 8h00)

Lundi, mercredi et vendredi de 16h00 à 17h00 (chapelet 16h00)

Adoration du Saint-Sacrement le jeudi de 9h00 à 9h30.

Rosaire : 1^{er} samedi du mois à 15h15

Lampe du sanctuaire : En mémoire de Léon



Café francisation - Conversation en français

Pour les nouveaux arrivants et les immigrants non francophones. Venez converser en français dans une atmosphère de détente. Café et collation servis. Parlez-en à vos voisins et amis.

Vendredi de 9h30 à 11h00 dès le 7 février jusqu'au 11 avril 2014.

Endroit : Salle Mgr André Rivest (Église St-Maxime)

3700 boul. Lévesque ouest. Laval (entrée par stationnement – porte # 1)